



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Koweït

Question écrite n° 3711

Texte de la question

M. Jean-Claude Bireau demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui préciser l'état d'avancement des opérations de déminage conduites au Koweït par des entreprises françaises qui se sont vu confier ce travail dès la fin de la guerre du Golfe.

Texte de la réponse

Il me paraît utile de souligner auprès de l'honorable parlementaire que la Sofremi est la seule entreprise française à avoir obtenu un contrat de déminage au Koweït à la fin de la guerre du Golfe. Des difficultés d'installation et d'organisation du travail sur un chantier d'environ 1 700 km² ont, dans un premier temps, fait prendre du retard à la société. À la fin de l'année 1992, celle-ci a procédé à une révision de ses méthodes de déminage, ce qui lui a permis de rattraper tout au long de 1993 une partie importante de ce retard. Si la Sofremi n'aura vraisemblablement pas totalement terminé sa tâche au 1^{er} janvier de l'année prochaine, comme stipulé dans son contrat, elle l'aura, sans aucun doute, achevée dans les tout premiers mois de 1994, avec un retard moins important que certains de ses concurrents. À ce jour, la société française a entièrement déminé et dépollué les deux tiers environ de la superficie qui lui avait été octroyée. Plus de la moitié de celle-ci a été réceptionnée par les autorités koweïtiennes, qui n'ont pas encore examiné toutes les zones rendues ou ont demandé que certaines d'entre elles fassent l'objet d'une dépollution plus approfondie. 3 968.208 tonnes de munitions ont été restituées ou détruites. La Sofremi est la seule des sept sociétés étrangères engagées dans l'opération de déminage du Koweït à n'avoir eu à déplorer que la perte d'une seule vie humaine, en dépit de conditions de travail particulièrement difficiles et d'un risque permanent dont les chiffres indiqués ci-dessus ne donnent qu'une mesure relative. Depuis la reorganisation du chantier à la fin de 1992, se sont établis de véritables rapports de confiance entre nos démineurs et les autorités koweïtiennes, qui ont demandé à la Sofremi de contribuer à la formation de ses futurs spécialistes sur le terrain.

Données clés

Auteur : [M. Bireau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3711

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1938

Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4716